

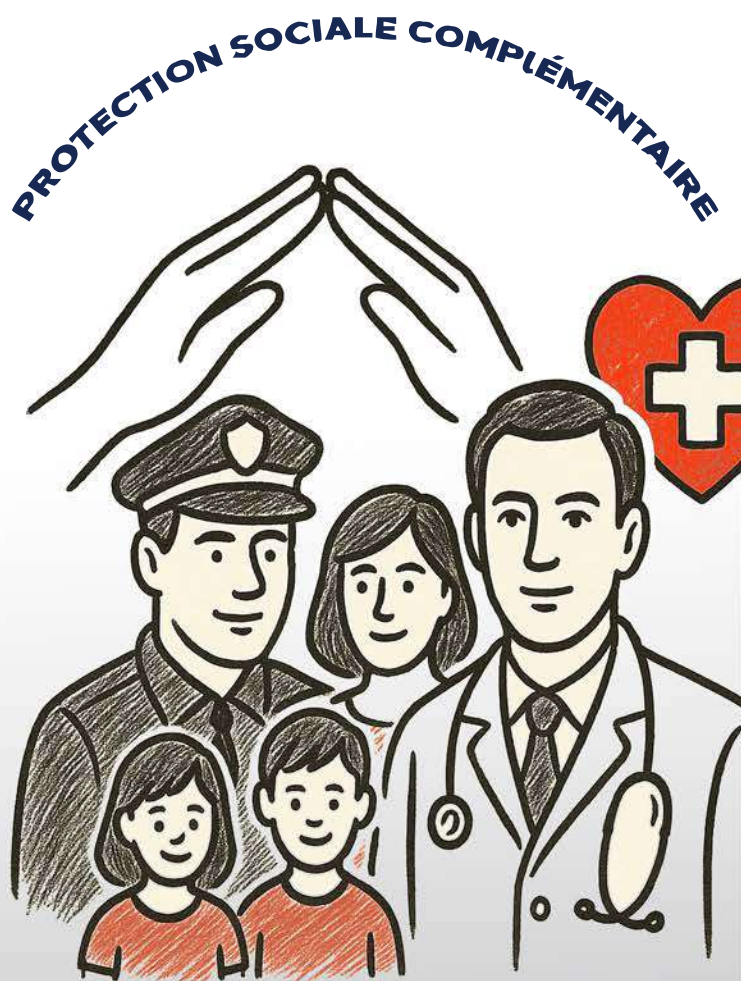
PSC SANTÉ ON Y EST PRESQUE !

En attendant les modalités d'adhésion, chaque agent du ministère de l'intérieur peut désormais simuler le montant de sa future cotisation sur le lien suivant :

SIMULATEUR PSC

(<https://www.mgp.fr/psc-mi>)

Retrouvez ici le tableau des garanties et options de couvertures proposées :



Pour rappel, le niveau de couverture choisi par l'agent s'appliquera automatiquement à son conjoint et ses enfants.

Suivez-nous



UNITÉ



04/09/2025